

Le Conseil Consultatif des Aînés recrute

Vous avez 60 ans ou plus ?

Et vous habitez Cernay, rejoignez le Conseil Consultatif des Aînés (C.C.A.C.).

Son rôle :

- ▶ Il offre l'occasion aux Aînés de se réunir dans un esprit convivial et constructif.
- ▶ Il est consulté par la Municipalité sur les projets concernant le bien-vivre dans la cité.
- ▶ Il fait connaître les désirs, les aspirations des Aînés et les informe sur ses activités.
- ▶ Il informe régulièrement le Conseil Municipal de ses travaux.

5 axes de réflexion:

- L'environnement urbain
- Les aides numériques et administratives en ligne
- La mobilité urbaine
- La circulation et la sécurité
- La convivialité.



Exemples de projets réalisés :
rencontre intergénérationnelle avec le Conseil Consultatif des Jeunes, aménagement des allées du cimetière...

Si vous souhaitez participer à cette instance consultative et que vous avez des propositions pour dynamiser votre quartier, ou améliorer notre Ville, vous pouvez remplir le **bulletin d'inscription ci-dessous** et le retourner en mairie

par courrier :
26 rue James Barbier
68700 CERNAY

ou par courriel :
cernay@ville-cernay.fr

+ D'INFOS

Mairie de Cernay
par téléphone
03 89 75 54 10
ou par courriel :
cernay@ville-cernay.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DE CERNAY (C.C.A.C.)

à retourner en Mairie - 26 rue James Barbier 68700 ou par courriel : cernay@ville-cernay.fr

Conditions pour être conseiller (-ère) : être âgé(e) de 60 ans ou plus et habiter Cernay

Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse

.....

Téléphone :

Courriel :

Les thèmes qui m'intéressent :

.....

.....

Fait à Cernay, le Signature :

Je déclare accepter le traitement proposé de mes données personnelles.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par les services de la Ville de Cernay dans le cadre de ses missions d'intérêt public pour adhérer au Conseil Consultatif des Aînés par la Ville et ne seront exploitées qu'à cette seule fin. Elles ne seront pas diffusées à des tiers sans autorisation de l'intéressé. Ces données sont conservées par la Ville de Cernay jusqu'à la fin de la consultation Elles peuvent à tout moment être supprimées ou rectifiées et vous disposez d'un droit de limitation et d'opposition pour motif légitime à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement, sur simple demande adressée par mail (cernay@ville-cernay.fr) ou courrier postal (Mairie de Cernay – 26 rue James Barbier 68700 CERNAY). Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations.